Avec le soutien de :

Carabidir pour le soor

En collaboration avec :

Mesures d'hygiène et procédure de formation en période Covid-19 1e soins en milieu sportif

Concerne nos formations:

- 1e soins en milieu sportif

Procédures d'organisation (à communiquer à l'organisateur lors de la planification) :

- Maximum 10 participants.
- Mettre à disposition du formateur AES un local suffisamment grand et bien ventilé (aération régulière 10 minutes toutes les heures), préalablement nettoyé avec désinfection des zones critiques (interrupteurs, poignées de portes, chaises et bancs...).
- La superficie de l'espace correspond à minimum 100m²
- Des chaises sont préalablement disposées dans le respect de la distanciation physique et de manière à utiliser au maximum les 100 m²
- Chaque participant reste assis à sa place et ne se lève que pour un exercice pratique sur invitation du formateur ou une raison incontournable (par exemple se rendre aux toilettes).
- Chaque participant se verra attribué un flacon de solution hydroalcoolique pour la durée de la formation.
- Permettre au formateur AES et aux stagiaires un accès à l'espace sanitaire, pourvu de savon et de serviettes en papiers, afin de se laver les mains.
- Prévoir plusieurs poubelles fermées et vides dans le local (ouverture à pédale sans contact)
- Envoi préalable des consignes aux participants
- L'AES met à disposition des participants au minimum 1 mannequin et 1 DEA pour deux participants. Le matériel sera désinfecté entre chaque utilisation
- Pendant la formation, dans la mesure du possible, seul le formateur ouvrira et fermera les fenêtres et les portes
- Le formateur AES arrivera 45 minutes à l'avance pour la mise en place du matériel (30 minutes) et l'accueil des participants (15 minutes).

Engagement des participants (à communiquer à l'inscription) :

- Les participants portent leur propre masque pendant la formation (il n'en sera pas fourni).
- Les participants apportent le matériel suivant : stylo et papier, gel hydroalcoolique. Aucun prêt ni échange ne pourra s'opérer entre participants
- Chaque participant atteste de son bon état de santé et qu'il n'a pas été en contact endéans les deux semaines, avec des personnes présentant des symptômes viraux Ou testées positives au coronavirus
- En cas de symptômes viraux apparaissant dans les 14 jours suivant la formation, le participant en informe directement l'AES.
- Chaque participant prévoit sa nourriture et ses boissons et emporte chez lui les déchets restants.









































Avec le soutien de :

En collaboration avec :

- Les participants se lavent les mains avant la formation et au retour de chaque pause.
- L'AES se réserve le droit de refuser l'accès à un participant s'il estime que celui-ci ne respecte pas les règles d'hygiène.
- Les participants n'arrivent pas plus de 15 minutes à l'avance et 5 minutes en retard.

Engagement des formateurs AES:

- Porter un masque pendant la formation
- Respecter au mieux les règles de distanciation physique
- Respecter les gestes barrières
- Transporter, placer et ranger le matériel ne se fera que par le formateur.
- Désinfecter et préparer le matériel utilisé par les participants
- Se laver les mains aussi souvent que possible
- Prévenir immédiatement l'organisateur si des symptômes liés au coronavirus lui sont apparus dans les 14 jours qui ont suivi sa formation
- Le formateur fournira le support de cours par mail, ainsi qu'un lien vers les différentes vidéos

Procédures d'accueil :

- A l'extérieur, les participants attendent en respectant la distance physique de 1,5 m
- A l'entrée, chaque participant remplit une fiche de présence (Nom, Prénom, date de naissance, Adresse, Adresse E-mail, numéro de téléphone, signature). La signature de celle-ci atteste de la participation ainsi que de l'accord du participant à toutes les règles spécifiques à la situation sanitaire actuelle. Il la place ensuite dans une farde prévue à cet effet.
- Le formateur rappelle les **consignes** (hygiène, distanciation, procédures, mesures préventives...)
- Rappel du port du masque

<u>Procédures de formation</u>:

- La formation est adaptée afin qu'il n'y ait pas de contact entre les participants
- Les mise en situation seront réalisées sous forme de brainstorming (règles générales d'interventions, plaies, traumatismes, malaises).
- Pour les formations en premiers soins, les différentes techniques telles que les bandages, la PLS, le rautek, le retournement ainsi que les manœuvres de désobstruction seront enseignés sur base de **vidéos** ou bien de **démonstrations** sur mannequin par le formateur.
- Les participants sont répartis par binôme. Chaque binôme se voit attribuer du matériel identique pendant la durée de la formation.
- Pour apprendre les compressions thoraciques, les participants s'exerceront à raison d'un binôme pour un kit de matériel (mannequin/DEA). Ce matériel sera désinfecté avant chaque manipulation.
- Les insufflations seront expliquées à partir de vidéos et citées dans le syllabus. Aucune démonstration n'aura lieu, ni de la part du formateur, ni des participants, même avec Pocket Mask.













































AES asbl - Organisme reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles 13 bte 2 , Allée du Bol d'Air 4031 Angleur Tél.: 04/336 82 20| secretariat@aes-asbl.be | www.aes-asbl.be

En collaboration avec :



Les adaptations ERC des gestes de secours liées à la Covid seront spécifiées tout au long de la formation.

Matériel nécessaire par formation :

- 1 masque
- 6 Mannequins adultes
- 1 mannequin enfant
- 1 mannequin bébé
- 6 DEA démo
- 1 Trousse de secours complète
- 1 Pocket masque (pour présentation de l'objet)
- Projecteur
- Ordinateur
- 1 pack Lingettes désinfectantes
- 16 bouteilles de Gel hydroalcoolique
- 1 boite de Gants par taille L (nitrile)
- 5x3 Feuilles « mise en situation »
- 1 feuille de présence
- 1 rouleau Papier cache/ scotch (délimitation zone mannequin si nécessaire)













































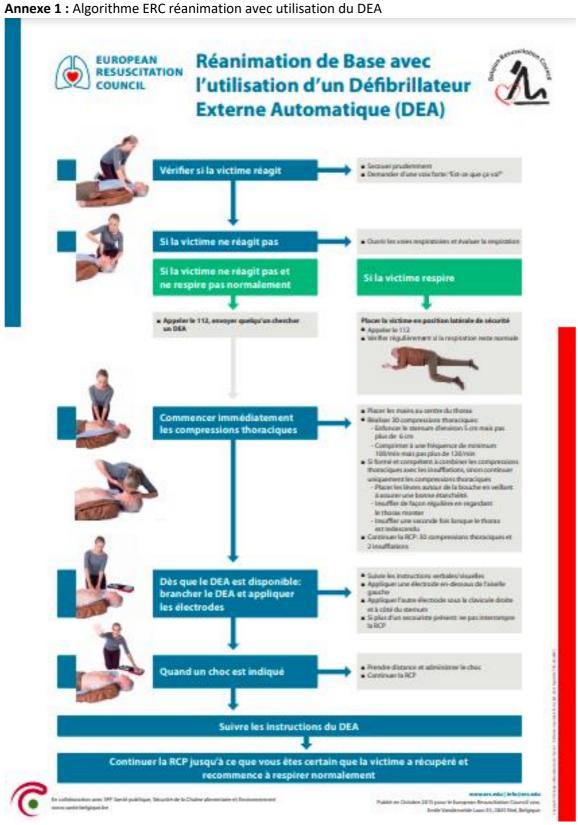
AES asbl - Organisme reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles 13 bte 2 , Allée du Bol d'Air 4031 Angleur

Tél.: 04/336 82 20 | secretariat@aes-asbl.be | www.aes-asbl.be

N° entreprise : 420 349 894

En collaboration avec :









































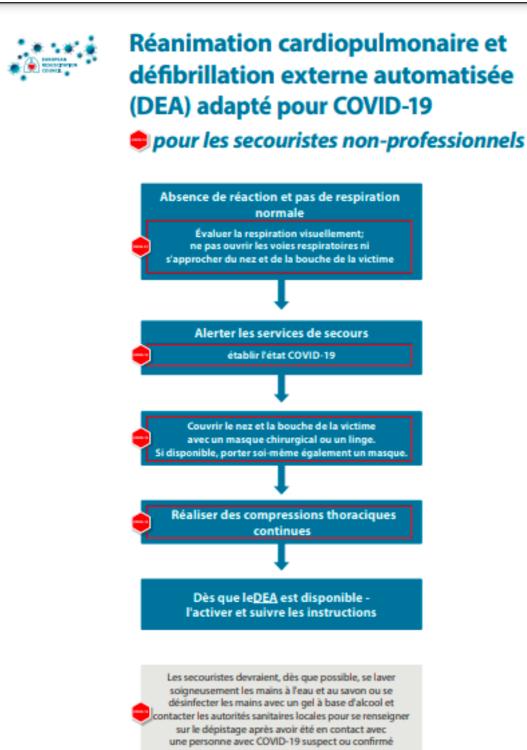




En collaboration avec :



Annexe 2: Algorithme réanimation avec utilisation du DEA – adaptation Covid













































En collaboration avec :

Annexe 3 : Adaptations Covid Pour les 1^e soins (traduction ERC COVID-19 guidelines : Section 8 – First Aid)

Pendant la pandémie Covid-19:

- Supposer que chaque victime est susceptible d'être porteuse du virus et agir comme il se doit en fonction.
- Si la victime est cohabitante avec le secouriste et qu'elle est porteuse du virus, il est probable que le secouriste le soit également. Celui-ci sera donc en mesure de prodiguer les 1^e secours lui-même.

Si la victime n'est pas cohabitante avec le secouriste :

- Suivre les recommandations nationales concernant la distanciation et utiliser si possible un équipement de protection individuel (EPI).
- L'utilisation d'EPI (Gants, masque, protection oculaire, ...) peut ne pas être applicable aux premiers soins mais l'attention doit toujours être portée afin d'assurer la sécurité de la victime et du secouriste.
- Si la victime est <u>consciente et capable de suivre et d'appliquer des instructions</u>, le secouriste se tient à 2mètres et donne la marche à suivre. Si la victime a un masque, le secouriste doit l'encourager à le porter. Les témoins cohabitants peuvent être « coachés » pour qu'ils prodiguent les soins. Cela pourrait être nécessaire de fournir des pansements, des bandages, etc. à l'extérieur de la zone de contact.
- Si la victime est <u>inconsciente ou incapable de suivre ou d'applique des instructions</u>, il sera peut-être nécessaire de réaliser les directement les soins. Le secouriste doit être conscient des risques de transmission du virus que cela comporte.
- Exemples d'actions qu'un cohabitant peut réaliser pour venir en aide :
 - Appeler les secours
 - Si possible porter des gants lors des manipulations auprès de la victime
 - o Porter un masque et faire porter (si la situation le permet) un masque à la victime
 - Toucher uniquement si c'est essentiel, se rappeler que toute surface autour de la victime peut être contaminée par le virus
 - O Uniquement prodiguer les 1^e soins de manière à limiter notre temps d'exposition, cela peut inclure de contrôler un saignement abondant, poser un bandage, utiliser une seringue d'auto-injection d'adrénaline, chercher une réponse en secouant et en appelant à voix haute (en criant) ou en positionnant la victime.













































AES asbl - Organisme reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles 13 bte 2 , Allée du Bol d'Air 4031 Angleur

Tél.: 04/336 82 20| secretariat@aes-asbl.be | www.aes-asbl.be



En collaboration avec :

Une fois terminé, il est essentiel de :

- Enlever les EPI
- Se laver les mains avec du savon et de l'eau chaude plus de 20 secondes
- Laver ses vêtements le plus rapidement possible
- Se préparer à être confiné et à suivre les instructions nationales en cas de développement des symptômes du Covid-19 après avoir prodiguer les premiers soins







































